

## Examen des connaissances théoriques sur les marques de commerce

### Résumé des spécifications de l'examen

#### DOMAINE DU CONTENU

Domaines L'Examen des connaissances théoriques sur les marques de commerce évalue les concepts de connaissances en matière de marques de commerce qui sont spécifiés dans le document [Compétences techniques du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce](#). Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de questions par domaine:

Domaine de connaissances	% des points
Connaissances fondamentales sur les marques de commerce <sup>1</sup>	50 % (+/- 5 %)
Connaissances propres à l'enregistrabilité et à la stratégie	15 % (+/- 5 %)
Connaissances propres à la poursuite	19 % (+/- 5 %)
Connaissances propres à l'opposition et à la procédure en vertu de l'article 45	16 % (+/- 5 %)

#### FACTEURS STRUCTURELS

Les candidat(e)s disposent de 4 heures pour terminer l'examen informatisé. L'examen utilise un format à livre fermé.

Format et durée L'examen comprend 135 questions indépendantes à choix multiples avec quatre options de réponse, dont jusqu'à 10 % seront conçues comme des questions expérimentales non notées.

Niveau cognitif

Niveau Cognitif	% des points
Mémorisation ou compréhension	80 % (+/- 10 %)
Application ou analyse	20 % (+/- 10 %)

Aucune question ne vise à évaluer le niveau cognitif supérieur (« évaluation ou création »).

<sup>1</sup> Les connaissances fondamentales sur les marques de commerce comprennent les connaissances largement applicables à de multiples domaines, y compris l'enregistrabilité, la stratégie, la poursuite, l'opposition et la procédure en vertu de l'article 45.

## FACTEURS CONTEXTUELS

Contexte du client

Les agent(e)s de marques de commerce desservent un vaste éventail de clients. L'examen, dans la mesure où il renvoie aux clients, vise à respecter et à représenter la diversité des contextes des clients.

Contexte pratique

Les agent(e)s de marques de commerce exercent dans un éventail de contextes pratiques. L'examen, dans la mesure où il précise le contexte pratique par souci de clarté, vise à respecter et à représenter la diversité de ces contextes.

Contexte du domaine

Les agent(e)s de marques de commerce exercent leurs activités dans divers domaines. L'examen n'exige aucune connaissance préalable d'une technologie, d'une discipline ou d'une industrie sous-jacente particulière. Ces connaissances sont fournies, au besoin.

Remarque : Ce document est destiné à la préparation générale aux examens.